



Statistique financière

BUDGET 2021

Département des finances

Delémont, octobre 2020

Embargo jusqu'au jeudi 8 octobre 2020 à 12h00

BUDGET 2021 - VUE GENERALE

- Le déficit est stable entre le budget 2020 et le budget 2021 malgré la situation conjoncturelle difficile et respecte le frein à l'endettement avec un degré d'autofinancement de 83 %.
- Les effets de la crise la Covid-19 se font ressentir fortement au niveau des revenus fiscaux.
- Avant les effets de la crise de la Covid-19, les charges progressent de + 1,4 % et les revenus de + 0,1 % (sans prélèvement).
- L'investissement net est réduit par le transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier de l'immeuble Morépoint 2 pour 2,2 mios. Sans cet élément, l'investissement net s'élève à 35 mios.

	Comptes 2019		Budget 2020		Budget 2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Résultats						
Charges et revenus	956'933	957'480	964'990	961'066	978'552	974'674
Excédent de charges / revenus	547			3'924		3'878
2. Investissements						
Dépenses et recettes	52'550	20'885	62'298	27'832	54'417	21'661
Investissements nets		31'665		34'466		32'756
3. Financement						
Investissements nets	31'665		34'466		32'756	
Amortissements		31'960		31'539		30'920
Excédent de charges / revenus (fonctionnement)		547	3'924		3'878	
Insuffisance de financement	843			6'851		5'714
4. Variations au bilan						
Insuffisance de financement		843	6'851		5'714	
Report au bilan (passifs)	52'845		59'371		52'581	
Report au bilan (actifs)		52'550		62'298		54'417
Variation de la fortune (s/compte de résultats)	547			3'924		3'878
Degré d'autofinancement selon LFIN		102.7%		80.1%		83%

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2021 - POINTS MARQUANTS

1

Utilisation complète de la réserve et les recettes supplémentaires de la BNS permettent de
FAIRE FACE A UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE

2

Augmentation des charges et diminution des recettes résultant de la
CRISE DE LA COVID-19

3

Limitation des charges propres à travers, notamment, la
STABILITE DES EFFECTIFS

4

Augmentation des ressources en faveur des subventions pour garantir le
ROLE STABILISATEUR DE L'ETAT

5

Pour les personnes physiques et morales, poursuite de l'amélioration
DES CONDITIONS CADRES AU NIVEAU FISCAL (RFFA)

BUDGET 2021 - INCIDENCES DE LA CRISE DE LA COVID-19 ET DE LA REVISION FISCALE CANTONALE (RFFA)

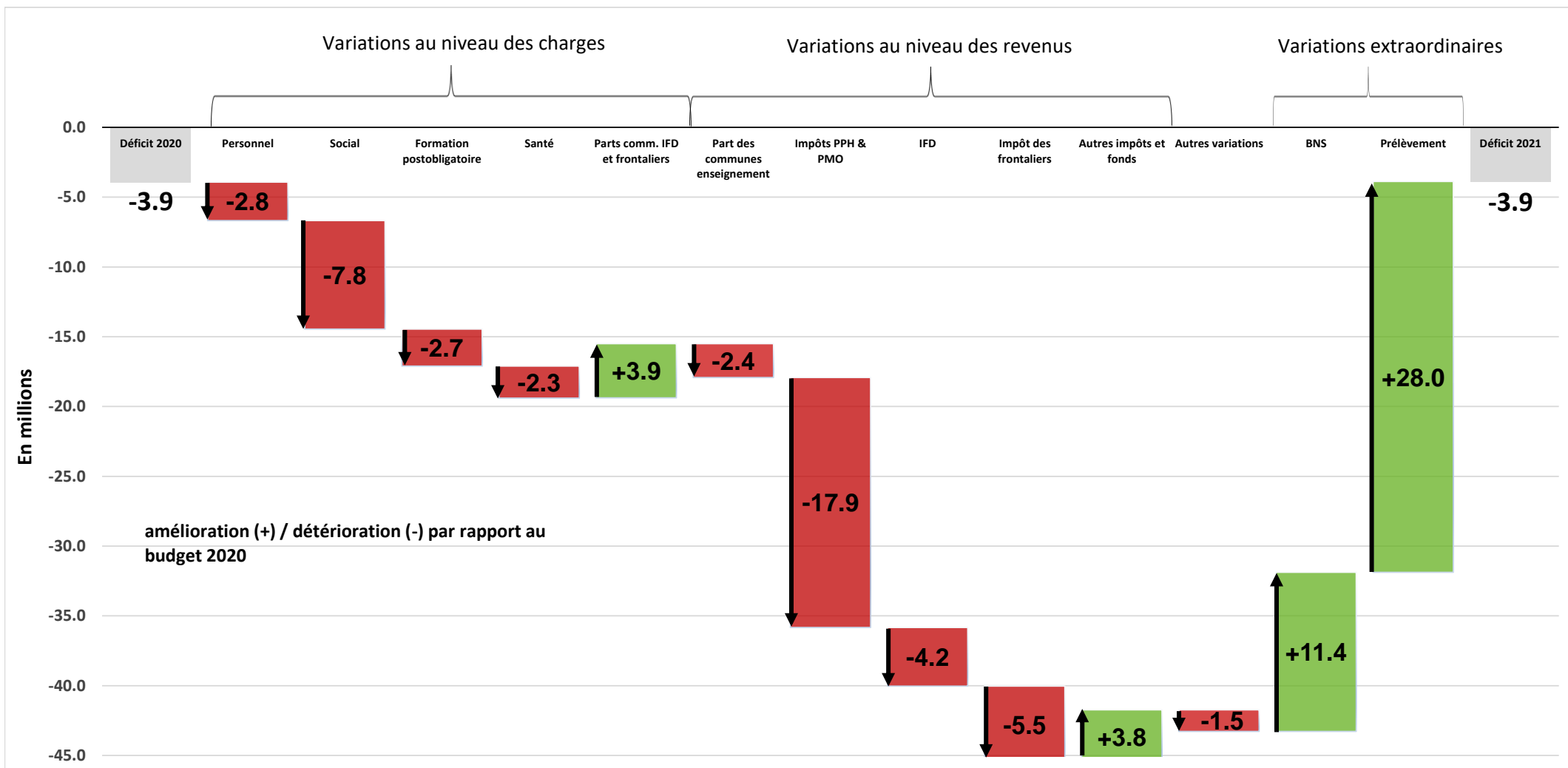
A) INCIDENCES DE LA COVID-19

(en mios de francs)	Budget 2020 <i>état 08.05</i>	Budget 2020 <i>état 08.10</i>	Budget 2021 <i>état 08.10</i>	Total 20/21
Charges directes pour faire face à la Covid-19 (traçage, centres de consultations, matériel)	1	2	2.1	4.1
Hausse de revenus relatifs aux charges directes de la Covid-19 (Fonds de chômage)			-1.1	-1.1
Manque à gagner (taxes, impôts, perte sur créance fiscale)	2	8.2	18.1	26.3
<i>dont impôts sur les personnes physiques</i>		4.6	6.5	11.1
<i>dont impôts sur les personnes morales</i>			9.7	9.7
Hausse de charges ou diminution de revenus relatives aux mesures de soutien (action social, économie, formation, culture, média, etc.)	11.2	8.2	1.8	10.0
Hausse de revenus relatifs aux mesures de soutien (culture, etc.)	-1.2	-1.5	-0.4	-1.9
Total incidence de la Covid-19 (effets nets)	13	16.9	20.5	37.4

B) MANQUE A GAGNER RFFA

(en mios de francs)	BUDGET 2020	BUDGET 2021
RFFA (effet nets)	2.5	11.3

BUDGET 2021 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES PRINCIPAUX ECARTS PAR RAPPORT AU BUDGET PRECEDENT (2020)

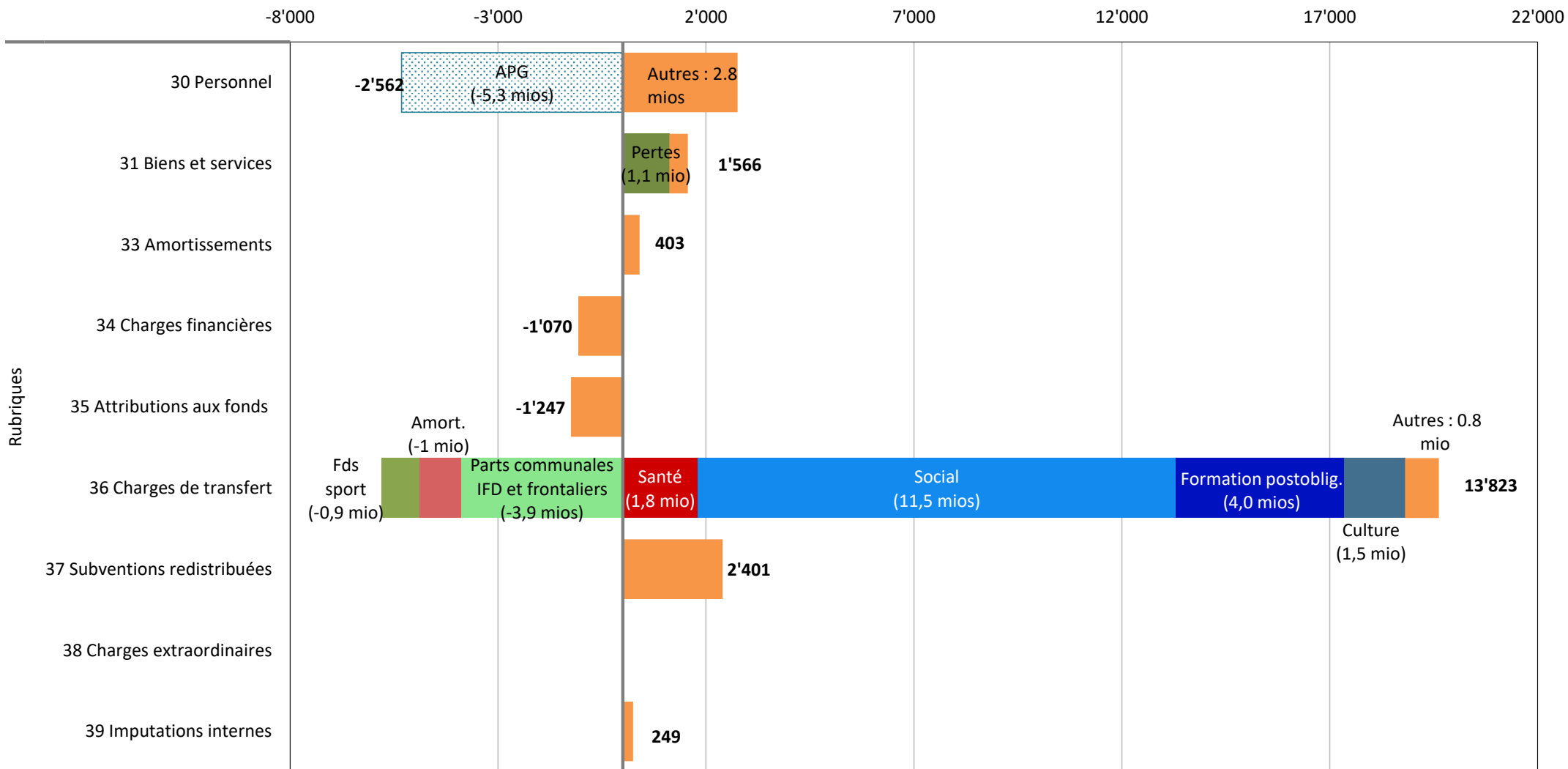


BUDGET 2021 - PRINCIPALES RUBRIQUES

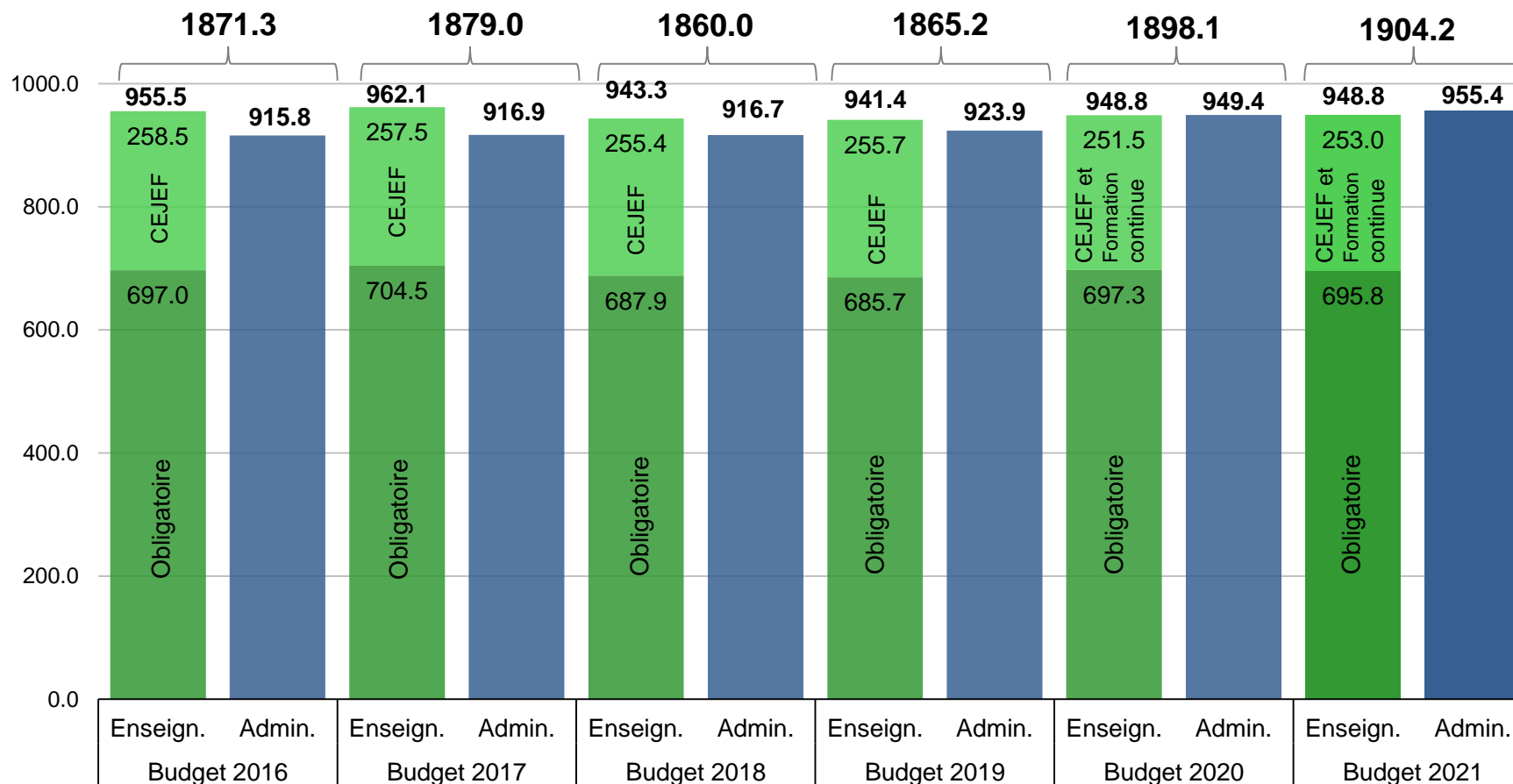
Rubriques (en milliers de francs)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021		Ecart par rapport au budget 2020	Incidences comptables APG	Budget publié 2021
			(avant transfert APG)	Effet de la Covid-19			
30 Personnel	265'179	268'922	271'680	1'224	+ 1'534	-5'320	266'360
31 Charges de biens et services	76'946	79'060	80'626	1'760	- 194		80'626
36 Charges de transfert	462'443	469'810	483'633	1'800	+ 12'023		483'633
Autres	152'365	147'197	147'933	273	+ 462		147'933
Total des charges	956'933	964'990	983'872	5'057	+ 13'825	-5'320	978'552
40 Revenus fiscaux	362'350	351'896	330'190	-16'650	- 5'056		330'190
41 Revenus régaliens et de concessions	14'024	13'840	26'161		+ 12'322		26'161
42 Taxes	45'801	47'604	48'365		+ 761	-5'320	43'045
46 Revenus de transfert	400'992	409'347	406'157	929	- 4'119		406'157
48 Revenus extraordinaires	1'444	4'982	33'327	20'544 *	+ 7'801		33'327
Autres	132'868	133'396	135'793	234	+ 2'162		135'793
Total des revenus	957'480	961'066	979'994	5'057	+ 13'871	-5'320	974'674
Déficit	547	-3'924	-3'878	-	+ 46	0	-3'878

* Pour le budget 2021, les effets nets globaux de la Covid-19 sont compensés par la dissolution de la réserve pour politique budgétaire.

BUDGET 2021 - ÉVOLUTION DES CHARGES PAR RAPPORT AU BUDGET PRECEDENT



BUDGET 2021 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

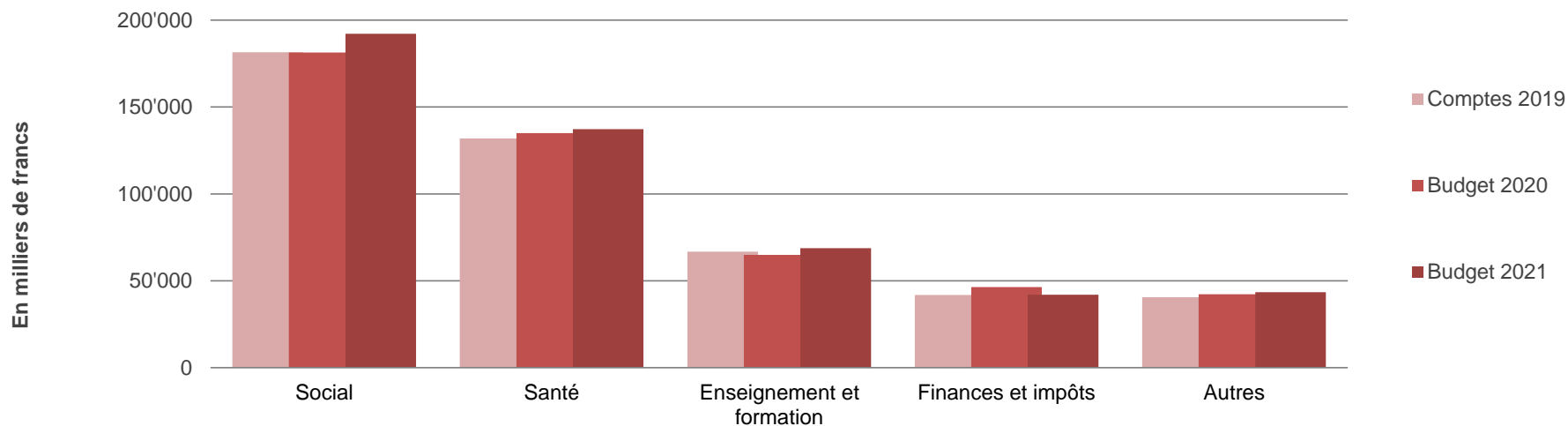


Les effectifs bruts augmentent globalement de + 6 EPT. L'effectif enseignant demeure stable. La hausse de l'effectif administratif s'explique par les aspirantes et aspirants de police (+ 7 EPT) dont la formation a été exceptionnellement écourtée suite à la pandémie de la Covid-19 et qui émergent dorénavant en tant qu'agentes et agents de police dans le calcul des EPT. A périmètre comparable, les effectifs administratifs diminuent de - 0,94 EPT.

BUDGET 2021 - EVOLUTION DES CHARGES DE TRANSFERT

Les charges de transfert continuent d'afficher une progression, tant en francs qu'en valeur absolue la plus importante. Les domaines de nature dynamique accusent des augmentations importantes. En termes de taux de croissance, la prévoyance sociale augmente de + 5,95 % ou + 10,8 mios alors que l'enseignement et la formation progressent de + 6,06 % ou + 3,9 mios, résultant majoritairement de la formation postobligatoire. Les hospitalisations extérieures représentent la progression principale de la santé de + 2,2 mios ou de + 1,65 %. La diminution constatée dans le domaine des finances s'explique par la baisse des parts communales à l'impôt des frontaliers et à l'impôt fédéral direct (- 3,8 mios). Ces quatre domaines illustrent à eux seuls le 91 % de cette rubrique comptable de 484 millions qui présente une variation globale de + 13,8 mios ou + 2,94 %.

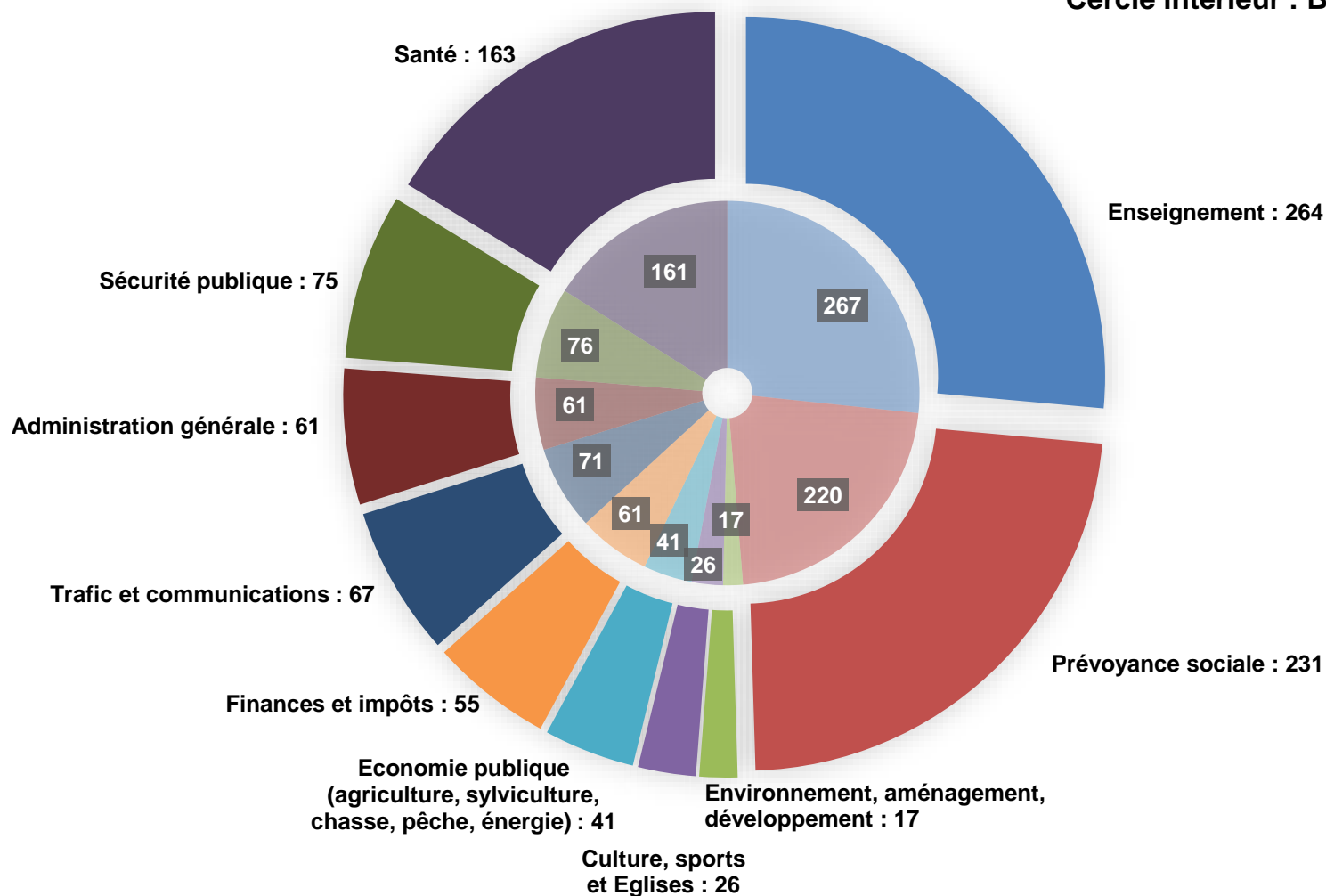
(en milliers de francs)	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart Budgets 21/20	en %
Charges de transfert	462'443	469'810	483'633	13'823	2.94%
Social	181'474	181'358	192'140	10'783	5.95%
Santé	131'906	134'982	137'210	2'228	1.65%
Enseignement et formation	66'709	64'865	68'797	3'932	6.06%
Finances et impôts	41'860	46'413	42'011	-4'402	-9.48%
Autres	40'493	42'192	43'474	1'282	3.04%



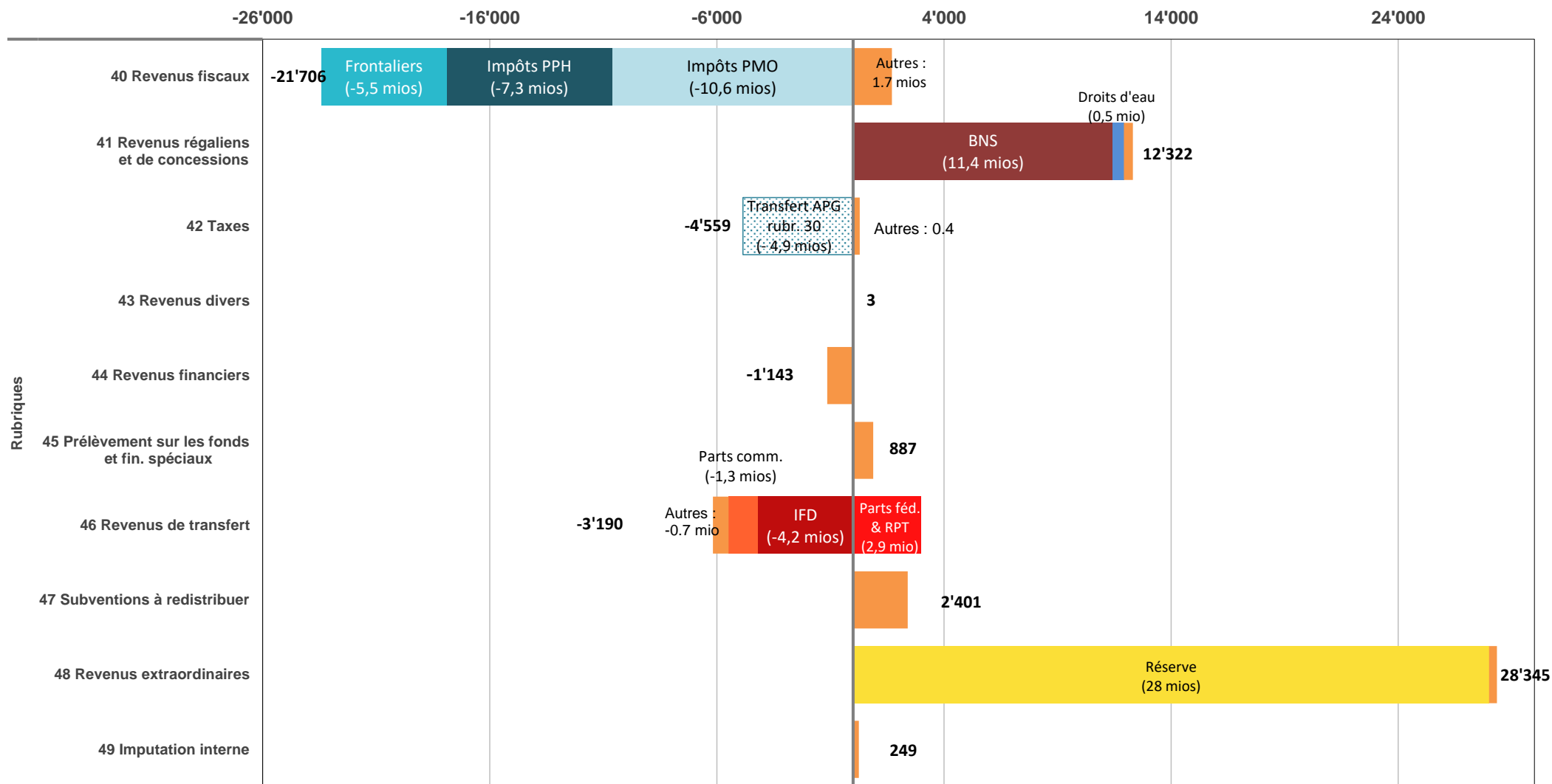
BUDGET 2021 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES (exploitation et investissements)

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :

Cercle extérieur : Budget 2021
Cercle intérieur : Budget 2020



BUDGET 2021 - ÉVOLUTION DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET PRECEDENT



BUDGET 2021 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

La diminution des impôts ordinaires s'explique non seulement par la crise de la Covid-19 mais également par la révision fiscale cantonale en lien avec la RFFA qui intègre pour la première fois en 2021 l'augmentation de la déduction pour primes d'assurance-maladie. Il n'est pas étonnant que les personnes morales présentent la diminution la plus importante en valeur absolue (- 22,1 % ou - 10,7 mio). Les impôts spéciaux demeurent relativement stables avec une bonne tenue du marché immobilier.

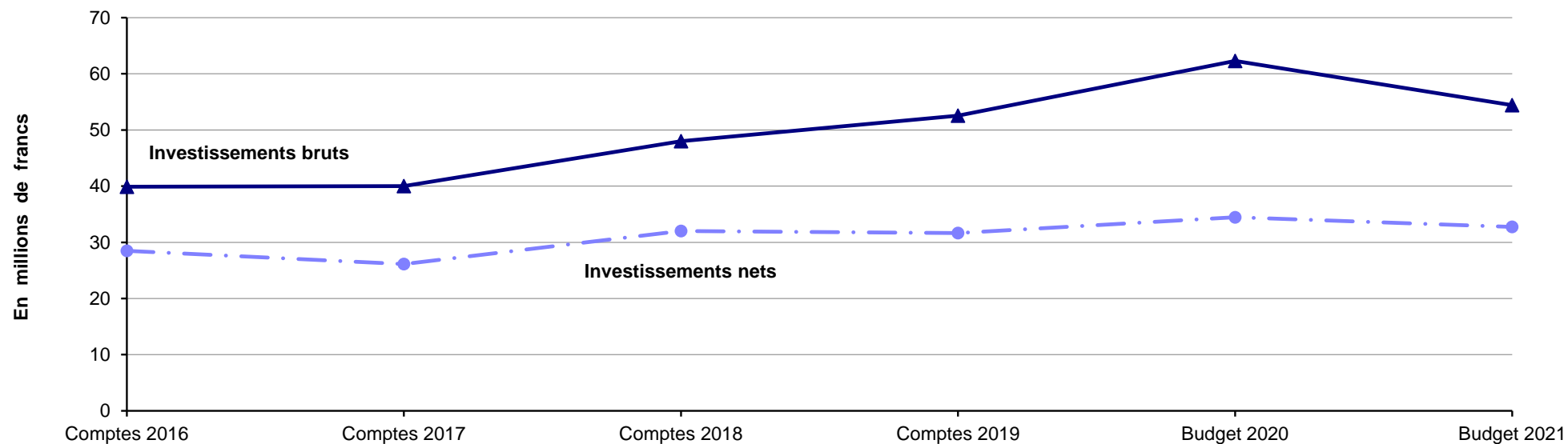
Années	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021
Impôts ordinaires						
Impôts sur le revenu et la fortune	232'921	239'225	239'269	249'348	249'805	236'055
Impôts sur le bénéfice et le capital	48'877	46'970	54'737	59'083	48'230	37'650
Amnistie et autres amendes	2'080	1'042	1'030	269	1'400	1'200
Total	283'879	287'238	295'036	308'700	299'435	274'905
Impôts spéciaux						
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	6'541	5'528	3'855	6'317	6'001	6'701
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	11'333	11'022	12'976	12'880	12'000	12'000
Impôts sur les successions et les donations (4024)	3'317	4'034	3'093	3'408	3'400	3'400
Total	21'191	20'584	19'924	22'605	21'401	22'101

BUDGET 2021 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Années	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Investissements bruts	39.9	40.0	48.0	52.5	62.3	54.4
Investissements nets	28.5	26.1	32.0	31.7	34.5	32.8

Montants arrondis en millions de francs

Depuis la fin de la construction de l'A16, les niveaux d'investissement restent stables. Les efforts d'investissement tiennent compte tant du calendrier des travaux que des disponibilités budgétaires déterminées par le compte de résultat. L'investissement net est réduit par le transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier de l'immeuble Morépoint 2 pour 2,2 mios. Sans cet élément, l'investissement net s'élève à 34,9 mios.



BUDGET 2021 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

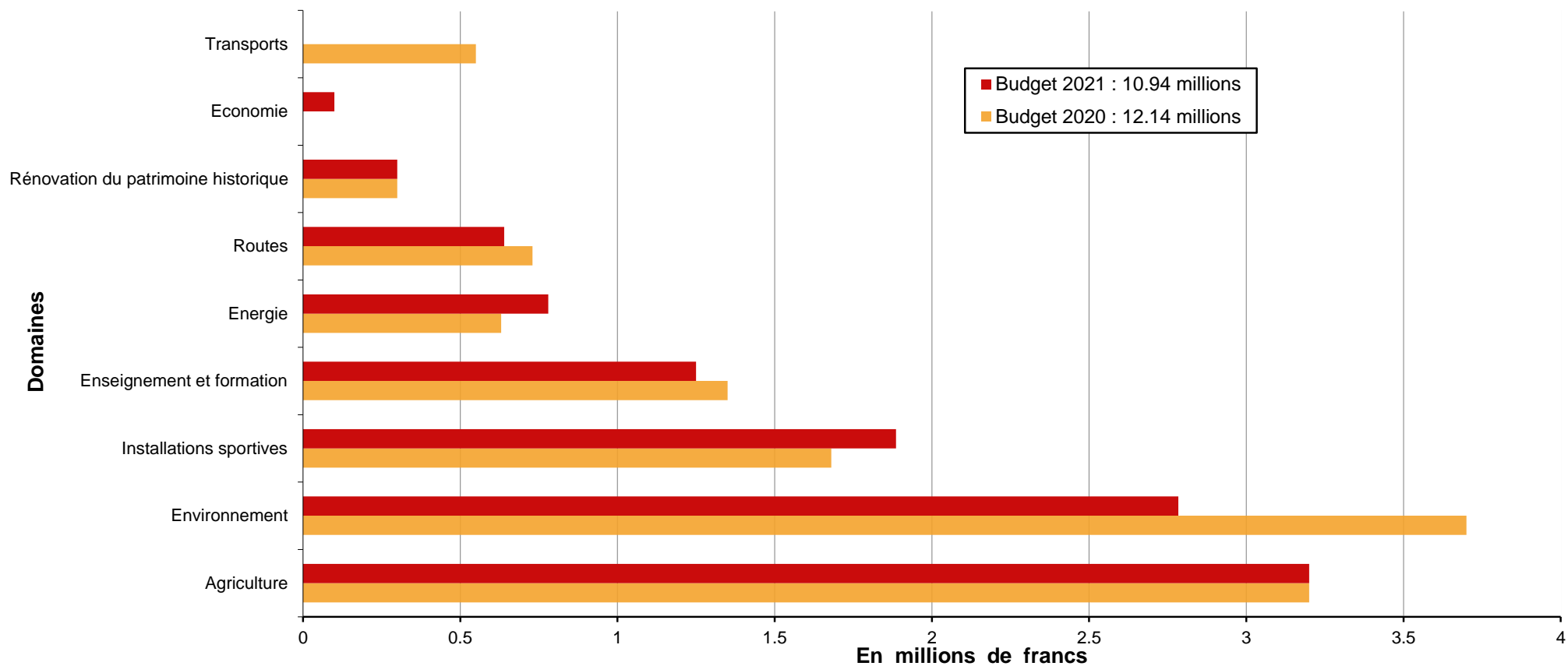
Montants arrondis en millions de francs

PRINCIPAUX CHANTIERS	Investissements réalisés sur le territoire cantonal	Part cantonale nette
(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)		
☒ Maintenance routière	6.5	6.2
☒ Equipements et applications informatiques	4.7	4.7
☒ Porrentruy, centre de recherche et de gestion des collections	2.2	2.2
☒ Théâtre du Jura	2.0	1.8
☒ Construction A16	1.7	0.1
☒ Aménagement Le Noirmont-Le Boéchet	1.2	1.2
☒ Aménagement des cours d'eau, biodiversité	1.2	0.3
☒ Traversée de Courroux	1.0	0.7
☒ Courtemelon, divers travaux d'assainissement et d'aménagement	0.9	0.9
☒ Alésage du tunnel actuel de la Roche	0.7	0.7
☒ Porrentruy, aménagement rues Trouillat, Gravier et Merguin	0.5	0.5
☒ Delémont, études pour construction de bâtiments sur le site des Prés Roses	0.5	0.5
TOTAL	23.1	19.7

Ce montant représente 41.2 % des investissements réalisés sur le territoire cantonal.

Cette somme constitue 60.2 % de l'investissement net total budgétisé pour 2021.

BUDGET 2021 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2021 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

La dette brute estimée en fin d'année progresse de + 45,8 mios afin de faire face aux besoins de liquidités supplémentaires par rapport à la situation particulière. En francs par habitant, la dette brute progresse de + 600 francs.

Années	2016	2017	2018	2019	Estimations	
					B2020	B2021
Dette à long terme	266.8	256.0	250.4	189.3	289.2	335.0
Dette à court terme	50	73.5	100	175.5	100	100
Dette brute ¹	316.8	329.5	350.4	364.8	389.2	435.0
En francs par habitant	4'353	4'506	4'782	4'969	5'290	5'890
Intérêts passifs ²	6.9	6.7	6.2	5.6	5.9	5.0
En % des charges réelles	0.9	0.9	0.8	0.7	0.7	0.6
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	2.1	2.0	1.8	1.7	1.7	1.4

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

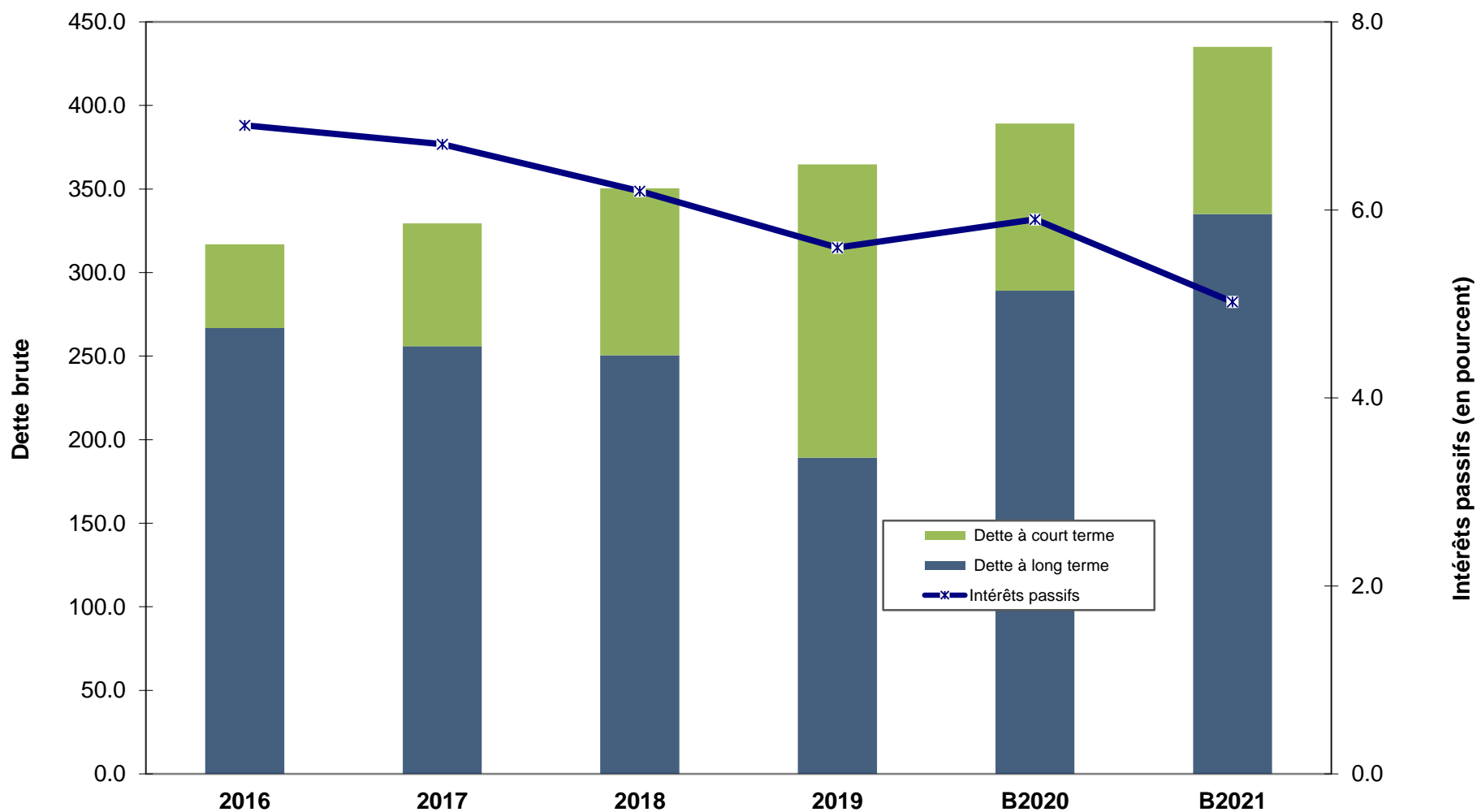
¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 201 et 2061 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissement dans l'agriculture qui sont intégrés au bilan de l'Etat (actifs et passifs).

² Opérations de couverture par swap comptées en net

<i>Habitants au 1er janvier (ESPOP)*</i>	<i>72'782</i>	<i>73'122</i>	<i>73'290</i>	<i>73'419</i>	<i>73'584</i>	<i>73'853</i>
<i>Variation par rapport à la période précédente</i>		<i>0.47%</i>	<i>0.47%</i>	<i>0.23%</i>	<i>0.40%</i>	<i>0.37%</i>

* projection pour le 1er janvier 2021

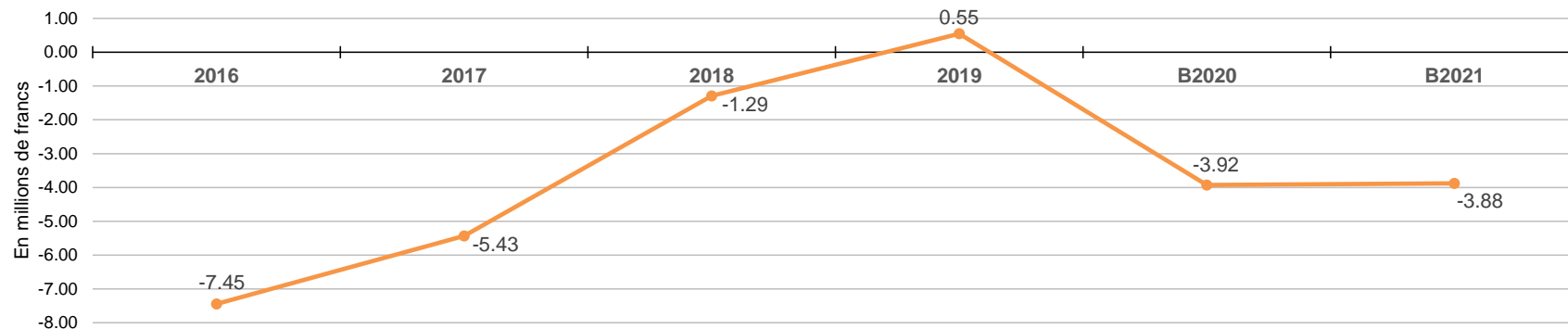
BUDGET 2021 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS



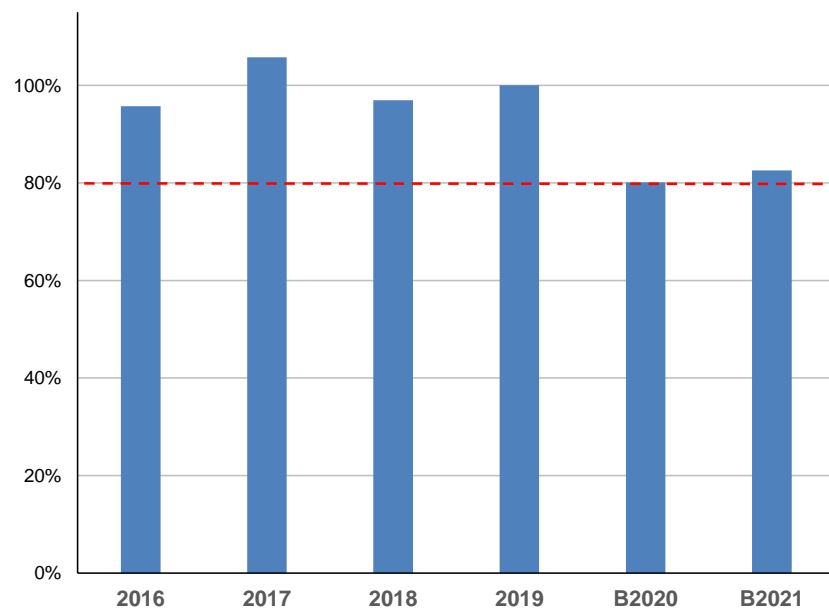
Montants arrondis en millions de francs

BUDGET 2021 : EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

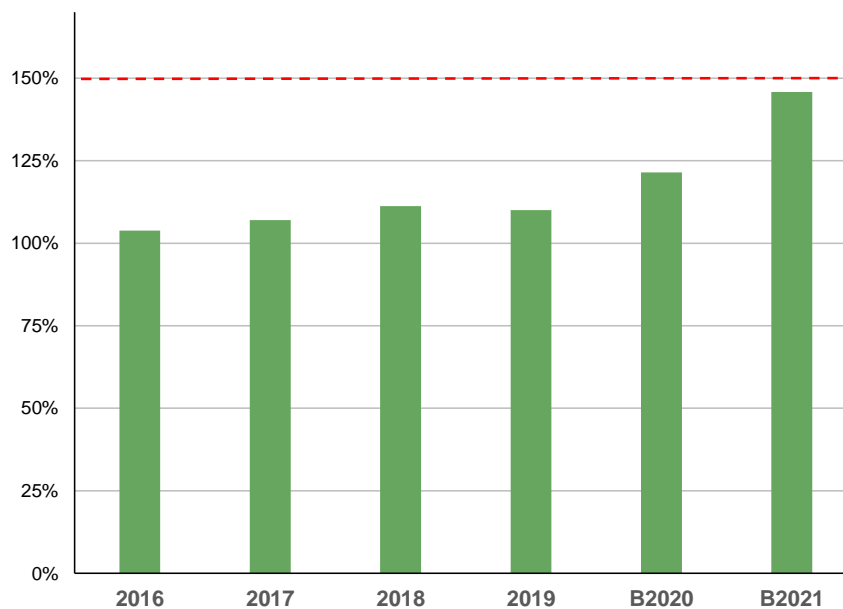
Evolution du compte de résultat



Degré d'autofinancement selon LFIN



Dettes brutes par rapport aux revenus



BUDGET 2021

CONSTATS ET DÉFIS :

- Evolution de la crise de la Covid-19 incertaine. Scénario retenu correspond à la continuité de la situation existante.
- 37,4 millions : impact global net de la pandémie pour 2020 et 2021 (dont 26,3 millions en termes de manque à gagner).
- + 1,4 % croissance des charges avant incidences de la Covid-19. Maîtrise des dépenses propres (+ 0,4 % globalement pour les charges en personnel et des charges pour les biens et services). Augmentation des aides financières ou charges de transfert de + 2,6 % (social, santé, formation et culture).
- Pas de nouvelles taxes et poursuite de la révision de la fiscalité cantonale. Dès 2021 : augmentation de la déduction pour les primes d'assurance maladie de CHF 600.- par personne adulte et de CHF 200.- par enfant à charge.
- Deux soutiens extraordinaires pour 41,9 millions : la réserve pour politique budgétaire (fruit des efforts financiers des années précédentes) pour 30,5 millions et les recettes supplémentaires de la BNS pour 11,4 millions en lien avec la nouvelle convention.
- L'investissement net est réduit par le transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier de l'immeuble Morépoint 2 pour 2,2 millions. Sans cet élément, l'investissement net s'élève à 35 millions.
- Augmentation de la dette brute qui atteindra 435 millions ou 5'890 francs par habitant. Des renouvellements d'emprunts permettent de réduire les charges des intérêts passifs de 5,9 millions à 5 millions.